

Poissy, le 27 novembre 2023

A l'attention de  
**Laurent GAUTHERAT**  
Secrétaire du CSE C de Stellantis Auto S.A.S

PI : Bruno BERTIN     DRH STELLANTIS France  
Philippe CAYLOU Responsable Relations Sociales France

Monsieur le Secrétaire,

Le CSEC de PSA Automobiles a été informé le 16 novembre 2023 d'un projet de transfert des opérations de datacenter et des réseaux. 10 sites français seraient impactés, ce qui toucherait potentiellement une soixantaine de salariés avec un impact majeur sur les établissements de Bessoncourt et Achères.

Lors de la séance du 24 novembre 23, les élus ont eu une « **Information en vue d'une consultation sur le projet de transfert des activités d'opérations de datacenter et de réseaux ("Global Datacenter & Network Operations Center")** »

La Direction a qualifié ce projet d'opération visant à optimiser et à harmoniser les process en vue de coller à la nouvelle organisation mondiale prévue dans le cadre du plan « DARE FORWARD ».

Ce projet évoque un transfert collectif des salariés de Stellantis Auto S.A.S vers la société Kyndryl dans le cadre de l'article L.1224-1 ; ces derniers rejoindraient ainsi ce groupe mondial, spécialisé dans les activités de service informatique.

Les conséquences de celui-ci sont importantes pour les salariés et leurs conditions de travail. Ce dernier jette le trouble, au sein des équipes françaises de ICT déjà par ailleurs fort fragilisées par leur engagement sur de nombreux fronts et l'annonce maladroite faite aux équipes de la vente des data-centers sans informations auprès des élus locaux.

En conclusion du point 2 de l'ordre du jour et à la suite des débats qui attendent encore de nombreuses précisions, nous vous demandons :

La mise en place d'une mission d'expertise permettant d'appréhender la finalité de ce projet, sa rentabilité économique et ses conséquences organisationnelles et humaines.

Le partage d'une vision prospective des activités de ICT et leurs déclinaisons sur les établissements de Bessoncourt et Achères.

L'expertise devra porter sur les aspects économiques et sociaux, l'analyse des risques en cas de perte des activités réseaux sur les établissements ainsi que sur les conditions de travail à travers plusieurs axes :

-La justification du projet, dans le contexte de Stellantis.

-L'analyse du projet intégrant ses attendus économiques : retour sur investissement du projet (coûts et bénéfices attendus), ainsi que l'ensemble des risques et opportunités financiers associés au projet.

-La pertinence des mesures envisagées dans le cadre de ce projet pour l'avenir de l'activité informatique France et de son personnel.

-L'impact des transformations et des activités sur les établissements de Bessoncourt et Achères

-L'analyse du planning proposé

-L'impact potentiel sur la sécurisation des données du groupe.

-L'analyse des risques en cas de perte de l'activité sur les établissements

Cet accompagnement fait l'objet d'une demande en CSE C mais **intégrera les spécificités notables des sites locaux impactés notamment sur Bessoncourt et Achères**. Les élus souhaitent également être associés régulièrement à l'avancement de l'expertise via nos élus CSEC-C et/ou CSSCT-C.

Cette demande d'expertise ne doit pas remettre en cause les possibilités évoquées en CSE C de reconversion internes et adhésions DAEC puisque notre volonté mutuelle est d'optimiser le volet social de ce projet de transformation.

**Nous proposons de nous appuyer sur les compétences de SECAFI**, 8 rue Lafayette, 57000 METZ, expert accompagnant le CSEC depuis plusieurs années, et par ailleurs, également expert habilité et certifié par le ministère du Travail, pour mener des expertises santé au travail.

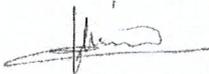
En l'absence d'un cadre réglementaire de cette demande, l'étude et le planning seront conjointement mis en œuvre afin d'éclairer sur les conséquences à terme sur l'activité des établissements concernés.

Par conséquent, les organisations Syndicales CFDT, CFE-CGC et CGT sollicitons l'inscription de ce point à la mission annuelle SECAFI avec le cahier des charges proposé ci-dessus.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'expression de nos salutations distinguées.

**Signatures des DSC**

CFDT  
Benoit VERNIER



CGT  
Michael D. Hoff



CFE-CGC  
Laurent OCHSEK

